

TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

N° 53 - octobre 2001

Bulletin Communal d'Information

E

Après avoir profité de quelques rayons de soleil nous nous retrouvons avec une rentrée automnale et pluvieuse.

L'absence de jours radieux, l'actualité tant mondiale que nationale, tout cela invite chacun d'entre nous à la réflexion.

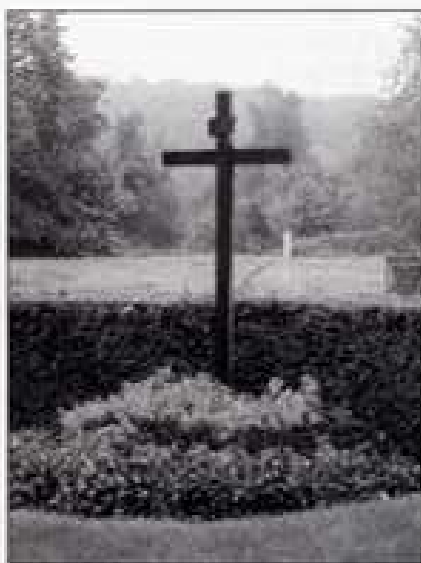
D

Confrontés à la rixose excessive d'automobilistes peu enclins au respect du Code de la Route, nos élus ont à nouveau planché sur le sujet de la sécurité à apporter sur notre voirie. Une aide de la DDE sera nécessaire. Plusieurs tranches de travaux sont d'ores et déjà à prévoir. Elles devraient concerner, par exemple, les entrées de notre village, le stationnement, la mise en place de chicanes, d'îlots directionnels... et ne seront arrêtées qu'après examen des solutions techniquement envisageables.

I

La Communauté de Communes se dessine et devrait mettre d'ici la fin de l'année. Un groupe de travail représentant chacune des 9 communes concernées se réunit régulièrement sans que des difficultés majeures se soient faites jour. Un Cabinet d'Etudes spécialisé en matière d'intercommunalité est chargé de nous fournir l'impact financier de ce regroupement sur chacun de nos budgets.

O



Rue Robert Poisson - Calvaire

La passerelle est enfin posée. Dans un temps, que nous espérons rapproché, seront installés des accès qui permettront à l'ouvrage de retrouver son utilisation habituelle.

En ce qui concerne la rivière, le Syndicat du Cours Moyen de l'Eure automatisera une vanne électriquement. Installé un tel équipement permet de réguler les pluies orageuses de l'été. Pour les autres montées d'eau le système en place reste d'actualité, à savoir que la Préfecture met en alerte chaque commune comme la nôtre dès que le niveau atteint la cote de 1m à Chartres. Je rappelle à tous que l'eau n'envahit les rues que lorsque la cote atteint à Chartres 1m65 et qu'entre ladite cote et les effets qui s'en suivent il s'écoule environ 10 à 12 heures.

Les nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie, dont vous trouverez le détail à l'intérieur du présent bulletin, sont valables jusqu'à la fin de l'année. La mise en place des 35 heures entraînera des modifications dont nous ne manquerons pas de vous faire part.

Début septembre la rentrée des classes s'est faite avec quelques 330 enfants qui fréquenteront le RPI.

Suzanne Bernardin, enseignante en maternelle, a pris sa retraite. Lors de la fête de l'école le président du syndicat scolaire l'a félicitée pour toutes les années passées auprès des jeunes enfants. Nous nous associons à ses propos et souhaitons à l'intéressée une paisible et heureuse retraite.

La nouvelle équipe municipale a déjà arrêté quelques travaux qui prendront du temps quant à leur réalisation. Cet hiver les élus réfléchiront à une nouvelle organisation du territoire : un remembrement semble se dessiner. Après 15 années d'existence le P.O.S. sera revu : là encore tout un travail sera à mener.

Dans Saint-Piat des particuliers ont effectué certains travaux sans autorisation préalable. Nous avons déjà évoqué ce sujet dans le bulletin de juin et rappelé les règles à respecter. L'absence de réponse des intéressés à une relance écrite de notre part entraînera la mise en route d'une démarche juridique.

Bonne lecture de ce Trait d'Union.

J.P. Binet

Saint-Piat

La vie des syndicats

Au nom du respect de l'environnement, les réglementations françaises et européennes contraignent les communes à généraliser la collecte sélective et le traitement des déchets ménagers.

Quelques chiffres en Eure et Loir

Les déchets à récupérer sont constitués pour l'essentiel :

1. Déchets municipaux :
 - ménagers (collecte ordinaire, sélective, encombrant, végétaux et toxiques)
 - végétaux des espaces publics ;
 - nettoyage ;
 - assainissement collectif (boue).
2. Déchets des entreprises.
3. Déchets de l'agriculture.
4. Déchets des activités de soin (hôpitaux, laboratoire, infirmerie,...).

Pour l'année 2000, ont ainsi été collectés :

OM : 172 410 tonnes, soit 416 kilos/habitant (360 OM et 56 sélectif).

Encombrants et végétaux : 76 886 tonnes, soit 186 kilos/habitants.

Au total 249 296 tonnes, soit 602 kilos/habitant soit 1 000 000 m³ ou 1,6 k/hab/jour.

Le coût de gestion de la tonne est de 826 F, soit 497 F/habitant ou 1,36 F/hab/jour.

Entre l'année 1950 et aujourd'hui, le volume des déchets a été multiplié par 3.

Valorisation de ces déchets :

- recyclage et compostage : 22,6 %
- valorisation énergétique : +/- 50 %

Par exemple, une usine de recyclage produit de quoi alimenter entièrement en électricité une ville de 10.000 habitants ou l'éclairage public d'une ville de 100 000 habitants.

Le SIRMATCOM (Syndicat Intercommunal de la Région de Maintenon pour le Traitement et la Collecte des Ordures ménagères), créé en 1967, a pour mission le ramassage et le traitement des ordures ménagères, 31 communes en font partie, soit environ 37 000 habitants.

Il est composé de délégués élus par les Conseils municipaux : pour Saint-Piat, deux délégués titulaires - Mme Geneviève Lincul et M. Henri Laizé - et deux délégués suppléants - MM. Luc Binet et Nicolas-Jean Bréhon.

La contribution des communes aux dépenses du Syndicat est déterminée au prorata du nombre de taxes d'habitation. La taxe d'enlèvement et de traitement est fonction de la valeur locative des logements, et non du nombre de personnes par foyer.

Le financement du Syndicat, outre ces taxes (TEOM) est également assuré par les subventions obtenues auprès de l'ADEME (Agence Départementale de l'Environnement) et du Conseil Général.



Les nouvelles orientations des lois sur l'environnement et la décentralisation ont rendu le Syndicat trop restrictif. Il a transféré ses compétences au SYMIRIS (Syndicat Mixte du projet IRIS Innovation-Recyclage-Incineration - Sélectifs) situé à Rambouillet. Créé en 1994, il regroupe 181 communes, soit 4 Syndicats (SICTOM d'Aunou, de l'Hurepoix, de Rambouillet et le SIRMATCOM de Maintenon) répartis sur 3 départements (l'Essonne, les Yvelines et l'Eure et Loir). Ces communes lui confient l'entière responsabilité de l'organisation du traitement de leurs déchets ménagers. Il s'agit donc pour le SYMIRIS d'éliminer les déchets de 253 000 personnes, soit environ 150 000 tonnes par an dans le plus grand respect des normes de l'environnement et au meilleur coût.

Le SYMIRIS a créé 90 emplois dont 60 dans le Centre de Tri et 30 dans les usines d'incinération (150 emplois à terme).

Ses objectifs sont de traiter l'ensemble des déchets réceptionnés en accord avec la loi qui interdira la mise en décharge des ordures brutes dès 2002 et de transformer jusqu'à 50 % des déchets en matière réutilisable, en compost et en électricité. Le coût de traitement est nul depuis 1997, les aides éco-emballage (organisme rachetant les produits transformés) et les recettes de valorisation en équilibrent le fonctionnement.

A ce jour, le SIRMATCOM emploie 3 personnes (1 secrétaire, 1 employé).

Épicerie MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

DIMINUTIF

Véronique Lécuyer



COIFFURE
HOMME - DAME
Sur rendez-vous.

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

02
37
32
30
11

AGP

Atelier
de Cartonnages
Publicitaires

ZA Les Petites Ruelles
28130 Saint-PIAT
Tél. : 02 37 32 03 20
Fax : 02 37 32 03 21



Saint-Piat

La vie des Syndicats

jeune, 1 conducteur). Le personnel de ramassage et celui des déchèteries est géré par la SOCOM, société de sous-traitance du Syndicat.

En fin d'année 2001, le matériel spécifique sera constitué de 4 bennes de ramassage pour le collectif, de 5 bennes pour les ordures ménagères, d'un camion porte-caisson et de 2 véhicules de service.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, la collecte sélective est deve-

nu hebdomadaire depuis juillet 2001.

Ramassage des déchets verts :

Leur dépôt dans les ordures ménagères est anormal en matière d'environnement et d'exploitation, du fait que leur incinération à l'usine de Ouarville (investissement : 400 MF HT - capacité : 120 000 tonnes/an ; coût final de la tonne : 500 F - 420 F (recette EDF comprise) est préjudiciable à son fonctionnement ; les déchets étant pesés à l'arrivée à l'usi-

ne, un sac de végétaux pèse 3 fois plus lourd qu'un sac d'ordures ménagères, d'où un coût plus élevé pour le contribuable.

Il existe trois solutions :

- dépôt des déchets verts dans les déchèteries par les habitants ;
- dépôt dans les bacs à végétaux situés dans les communes qui en font la demande ;
- compostage individuel.

Questions pratiques

Pourquoi faut-il bien trier ?

Lorsque les déchets sont bien triés, c'est-à-dire mis dans les bonnes poubelles, ils peuvent être recyclés. Ils génèrent alors des recettes (ils sont revendus à la tonne). Des recettes supplémentaires qui font baisser d'autant le coût du traitement des ordures ménagères. Autrement dit, plus vous triez propre et fûté, moins il en coûte à votre porte-monnaie !

Le réflexe du geste «trier fûté» est indispensable parce qu'il est le maillon essentiel de la chaîne du tri qui vise à recycler nos déchets. Les matières premières comme le carton ou le papier sont réutilisées au maximum. Le reste des ordures ménagères est brûlé et les résidus sont utilisés en travaux publics pour faire des routes. On fabrique même de l'électricité à partir de l'énergie dégagée par la combustion des déchets ! Autant dire que le système est intelligent parce qu'il économise de l'énergie d'une part, mais aussi et surtout, la planète d'autre part : ce principe met fin aux décharges nauséabondes qui polluaient la terre et l'eau de nos villages, qui dégagnaient des gaz très dangereux pour notre atmosphère. Nous avons les moyens aujourd'hui de transformer en richesse vive nos ordures ménagères plutôt que de s'en débarrasser ! Il ne tient qu'à vous que ce projet puisse continuer à avancer encore et encore... pour laisser aux générations futures une planète où l'homme et la nature cohabitent en harmonie.

Quels sont les horaires des déchèteries ?

Pierres - 02 37 27 53 57

Lundi, mardi,
mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h

Droué-sur-Drouette - 02 37 32 66 23

Lundi, jeudi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermée le mardi et le mercredi

Harleville - 02 37 90 92 72

Lundi, jeudi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Dimanche : 9 h à 12 h
Fermée le mardi et le mercredi

Nogent-le-Roi - 02 37 51 96 53

Lundi, jeudi, vendredi, samedi :
9 h à 12 h - 14 h à 17 h
Fermée le mardi, mercredi et dimanche

La quantité des déchets déposés à ce jour dans les déchèteries est répartie ainsi :

- Gravas : 38 %
- Déchets verts : 27 %
- Encombrants : 24 %
- Ferraille : 7 %
- Chiffons : 3%
- Toxiques : 1 %

Il n'existe pas sur l'Eure et Loir de centre de dépôt ni de traitement de l'amiante (se renseigner en mairie si besoin).

Je n'ai pas de poubelle sélective. Où faut-il m'adresser ?

Il suffit de se renseigner à la Mairie qui transmettra votre demande au SIRMATCOM. Quelques semaines plus tard, le SIRMATCOM apportera une poubelle pour la collecte sélective. Cette poubelle est la propriété de la maison ; lors d'un déménagement, la laisser sur place pour le prochain propriétaire.

Je suis intéressé par un éco-composteur. Où faut-il m'adresser ?

Encore une fois à la mairie. Le SIRMATCOM a mis à la disposition de la commune un éco-composteur. Il se trouve en exposition à la mairie. Si des personnes sont intéressées, elles peuvent laisser leurs coordonnées à la dite mairie qui les transmettra au SIRMATCOM. Celui-ci leur déposera gratuitement quelques semaines plus tard un éco-composteur.

J'ai des objets encombrants dont je voudrais me débarrasser et je ne peux pas aller à la déchèterie. Comment faire ?

Toujours à la mairie. Le SIRMATCOM prend en charge exceptionnellement la collecte des encombrants chez les personnes très âgées ou handicapées. Il s'agit essentiellement de matériels de moins de 2m³.

Si vous souhaitez en savoir plus, ou si vous rencontrez quelques problèmes en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères ou de la collecte sélective, n'hésitez pas à nous en parler en vous adressant à la mairie. Mademoiselle Bébonis nous en fera part le plus vite possible.

Henri Esizé / Geneviève Limeul

Syndicat de Pompage de la région de Soulaire

Dans le cadre de la mise en œuvre des propositions du schéma départemental d'alimentation en eau potable réalisé par le Conseil général d'Eure-et-Loir, les communes de Berchères St Germain, Bouglainval, Chartainvilliers, Gasville-Orsème, Jouy, St Piat et Mévoisins (les deux dernières communes au titre du Syndicat des Eaux), Coltainville et Soulaire (les deux communes au titre d'un Syndicat de Pompage) ont décidé de se regrouper pour réaliser une étude des interconnexions possibles en eau potable.

Les 9 communes ont ainsi mandaté le Syndicat de Pompage de Coltainville/Soulaire pour être maître d'ouvrage de l'opération. L'objectif de l'étude précitée était de présenter une solution technique d'interconnexion entre les communes ainsi qu'une solution de gestion des installations à mettre en place et/ou à reprendre

(installations existantes : châteaux d'eau, forages, réservoirs, surpresseurs...), étant entendu que la finalité de l'interconnexion est d'assurer :

- la fourniture des besoins de pointe même en cas d'arrêt d'un des captages exploités,
- la fourniture d'une eau de qualité en sélectionnant les meilleurs captages et en mettant en place des périmètres de protection.

Deux rapports proposant des solutions techniques avec leurs contreparties financières relatives à la restructuration de l'alimentation en eau potable ont été établis :

- par la Direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt d'Eure-et-Loir le 13/09/99
 - par le Cabinet D.G. Conseil le 23/03/00
- et ont été remis au Syndicat de Pompage pour étude et décision.

3 mai 2001

Mise en place du bureau. Président M. Merlingeas (Soulaire), vice-présidente Mme Grönberg (SIE St Piat/Mévoisins).

14 juin 2001

Décision d'entreprendre les démarches administratives devant aboutir à la création d'un nouveau forage sis sur la commune de St Piat (un sondage de reconnaissance déjà effectué s'est révélé satisfaisant tant en ce qui concerne le débit que la qualité de l'eau extraite).

11 septembre 2001

Autorisation donnée au Président pour négocier l'achat de trois parcelles de terrain (Iha 43a) qui serviront à la protection du forage et à l'installation d'une bûche.



Point sur l'interconnexion des réseaux

Forage destiné à l'alimentation en eau potable. La 1^{re} phase, à savoir la demande d'autorisation de dérivation des eaux, a été initialisée. Le Conseil Régional et la DDAF sont les maîtres d'œuvre de cette opération qui comporte un certain nombre d'étapes (nomination d'un hydrogéologue, consultation d'un bureau d'études, enquête publique, avis du Comité départemental d'Hygiène...) avant d'aboutir à un arrêté préfectoral autorisant les travaux. Sans problèmes particuliers la 1^{re} phase devrait être achevée pour mars 2002.

Etudes de tracés. Conjointement à ce qui précède, il est demandé à la DDAF de fournir une étude des tracés pour l'alimentation en eau de Bouglainval et de Berchères St Germain à partir des forages existants et de celui à venir. En principe le tracé devrait être fourni pour janvier 2002.

Constitution de la Commission d'appels d'offres : ont été désignés Mme Grönberg (SIE St Piat/Mévoisins), M. Allais (Bouglainval) et M. Turanne (Jouy).

Jacques Deberly



**Boucherie
charcuterie**

Philippe Maillard

50, rue de la république
28130 St. Piat

Tel. 02 37 32 30 14

MENUISIER
Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Méniseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionval - SAINT PIAT
02 37 32 46 25



Nomination d'un instituteur

*22 Floreal An 2 de la République -
Mai 1794*

Le Conseil général de commune de Martelle
Lesvaux ci-devant Saint-Piat, département
d'Eure et Loir District de Chartres canton
de Maintenon, assemblés.

Le Citoyen Louis Bigot habitant cette
commune depuis 32 ans 6 mois, nous ayant
requis en vertu du décret de la Convention
Nationale du 29 Frimaire de délivrer un
certificat de Civisme ; l'Agent National de
la commune entendu.

Considérant que ledit Citoyen Bigot est
connu de tout le canton pour un bon
citoyen qu'il a professé les principes de la
Liberté et de l'Égalité qu'il n'a cessé de
donner des preuves de son patriotisme et de
son civisme sans discontinuation depuis le
commencement de la Révolution jusqu'à ce
jour ; pourquoi le Conseil général a arrêté
de délivrer au Citoyen Louis Bigot le
présent certificat de civisme pour lui servir
et valoir ce que de raison, certifions sincères
et véritable et avons signé.

Fait en la Maison Commune de Martelle
Lesvaux ci-devant Saint Piat .

Le floreal An 2 de la république française
une et indivisible.

*Aujourd'hui Dandi Floreal An 2 de la
République française une et indivisible.*

Nous Maire et Officiers Municipaux et
notables composant le Conseil général de
la commune de Martelle Lesvaux ci-
devant Saint Piat, assemblés en la maison
Commune, est comparu devant nous le
Citoyen Louis Bigot instituteur habitant
ladite commune depuis 32 ans 6 mois ;
muni d'un certificat de civisme en bonne
forme délivré par le conseil général de
ladite commune de Martelle Lesvaux le 22
floréal approuvé et signé par les Membres
et par le président du comité de
surveillance dudit Martelle.

Lequel en conformité de l'art. 13 de la loi
du 29 frimaire déclare qu'il est dans
l'intention d'ouvrir une école publique

dans notre commune le 23 floréal
prochain ; qu'en conséquence il enseigne
aux élèves qui lui seront confiés les
principes de la langue française, l'ortho-
graphe, l'écriture, l'arithmétique ;

Nous connaissons la capacité dudit
Citoyen Louis Bigot, l'avons admis à
exercer le commerce de cette charge ledit
jour 23 floreal, avons en outre arrêté qu'il
sera maintenant seul instituteur en cette
commune ; qu'il prendra son logement du
ci devant presbiterre de ce lieu ; et qu'en-
fin il sera tenu de se conformer en tout le
contenu d'icelle Loi, qu'il ne se servira
que des livres élémentaires adoptés et
publiés par la représentation national que
copie de la présente sera publiée et
affichée afin qu'aucun des habitants qui
sont tenus par icelle Loi d'y envoyer leurs
enfants ; n'en prétende cause d'ignorance
et ayant à faire devant nous la déclaration
du nombre, âge et sexe de leurs enfants

Et avons signé



**Maçonnerie - Rénovation
Couverture**

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

**Au bord
de l'Eure**

Chay Collin et Pascal



CAFE - BAR - 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE ✓ GHASSE
WPS ✓ AMORCES ✓ ESCHES
Tél 02 37 32 30 04

Fermeture : dimanche après-midi, lundi toute la journée

Garage

«LE DIONVAL»
Carrosserie - Peinture

Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : **02 37 31 01 07**

garage : **02 37 32 45 88**

N° SIRET 394 637 789 00014

**EBENISTERIE
MENUISERIE**

Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12

Fax. 02 37 32 33 84



Union des Anciens Combattants

Commémoration du 15 août

Le 15 août, les Anciens Combattants ont célébré le 57ème anniversaire de la libération de Saint-Piat. A cette occasion, il convenait de perpétuer le souvenir des déportés, des résistants et des victimes civiles tombés pour la libération de notre village, et de notre pays. Après le dépôt de gerbe et l'observation de la minute de silence, la cérémonie se clôturait par un vin d'honneur offert par la municipalité.

COMMUNIQUÉ

Anciens d'Algérie : attribution de titre de reconnaissance de la nation jusqu'au 1er juillet 1964.

Le décret du 26 avril 2001, pris en application de la loi de finances pour 2001, étend l'attribution du titre de reconnaissance de la nation du 2 juillet 1962 au 1er juillet 1964 (90 jours de présence durant cette période).

Ceux d'Indochine, qui ont séjourné au-delà du 11 août 1954 jusqu'au 1er octobre 1957, peuvent y prétendre.

En précisant votre année de naissance et pour recevoir l'imprimé de demande, écrivez à Unions-Combattants, 73 rue Jeanne d'Arc, 76000 Rouen. Téléphone 02 35 88 79 44.



5 septembre 2001

L'U.L.A.C. s'est réunie à Maintenon afin de préparer les commémorations du 11 Novembre. Cette année, l'U.L.A.C. a décidé de tenir un stand à la foire commerciale de Maintenon, afin de mieux se faire connaître de la population.

21 septembre 2001

Le président de l'Association des Victimes et Rescapés des camps nazis, du Travail Forcé et Réfractaires d'Eure et Loir, Marcel Ménage,

conviait les adhérents accompagnés de leur épouse et les veuves, à la salle des fêtes de Saint-Piat mise gracieusement à leur disposition. 140 participants se sont retrouvés autour d'un repas fraternel, afin de célébrer le 50ème anniversaire de leur Libération. L'ambiance fut chaleureuse. Une tombola devait conclure cette rencontre, dont les bénéfices seront intégralement reversés à la caisse des œuvres sociales de l'association.

Le bureau

**P L O M B E R I E
C H A U F F A G E**

**Marc
ROBILLARD**

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha
Piaggio
GAS GAS
Montesa



21, rue de la Ferté
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

Confortec

Chauffage toutes énergies
Entretien - Ramonage
Plomberie - Zinguerie

82 Rue de la République
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 31 32
Fax 02 37 32 44 40

Dimanche 9 septembre Le repas du Hameau

On ne peut pas fêter l'An 2000 tous les ans !

Cette année, ce fut plus calme. Les habitants de Grogneul se réunissent sur le Larris pour le traditionnel repas du Hameau.

Pendant l'apéritif, le Président souhaita la bienvenue aux nouveaux arrivants :

- M. et Mme Catois
- M. et Mme Regien
- M. et Mme Gougeon
- M. et Mme Villou
- M. et Mme Spenleauer



On profita aussi pour leur expliquer que certains samedis après-midi d'hiver, on maniait la tronçonneuse et la débroussaillieuse sur les propriétés du Hameau et que toutes les bonnes volontés étaient les bienvenues.

Le repas se déroula sous les harmonis avec au menu : hors d'œuvre variés,

barbecue, légumes, salade, fromages et pâtisserie préparés par l'équipe habituelle, des bénévoles qui comptent parmi ses membres des professionnels des métiers de bouche même si certains n'exercent plus.

Après le repas, on fêta l'anniversaire des habitants nés en 1901 - 1911 -

1921 - 1931, etc...

Et les danseurs envahirent la piste. Ce fut une belle fête.

Quelques jours plus tard, nous avons découvert avec consternation dans la presse locale, un article intitulé : « Le Hameau de Grogneul en fête » cet article se terminait ainsi « Aucun étranger à Grogneul n'est accepté à ces agapes de fin d'été, Jean-Pierre Binet, maire de St Piat, a été toléré cette année, mais après quelques palabres ! ».

Nous en fûmes indignés et nous tenons à rétablir la vérité. Tous les ans, M. Jean-Pierre Binet, maire de St Piat est invité ainsi que M. Alain Hubert, chef des pompiers.

Le Comité du Hameau



AU BON ACCUEIL
Bar Restaurant

Billard Français

70, rue de la République
28130 SAINT PIAT

02 37 32 30 77

Entreprise de Peinture
Bernard BRAZY

- > Ravalements > Revêtements murs et sols
- > Vitrierie de réparation
- > Double vitrage > Survitrage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24
Fax 02 37 32 44 57

SETAEL
IMPRIMERIE

Tous vos imprimés

6, rue Francis-Vovelle - 28000 Chartres
Tél. 02 37 88 11 20 - Fax. 02 37 88 11 26
e-mail : imprimerie@setael.fr

Hommage

Musée de la Marine Palais de Chaillot

Au Musée de la Marine, l'exposition «Mille sabords» présente sur quelques 700 m² une exposition parfaitement accessible à un public familial et développée autour du thème Tintin, Haddock et les bateaux.

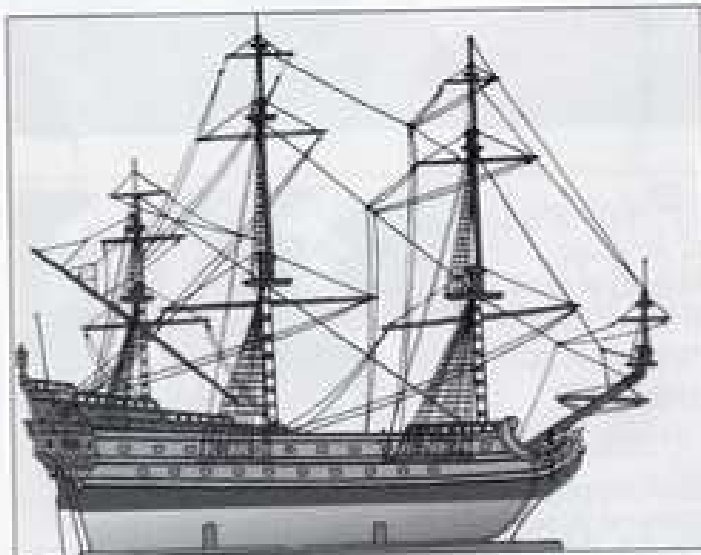
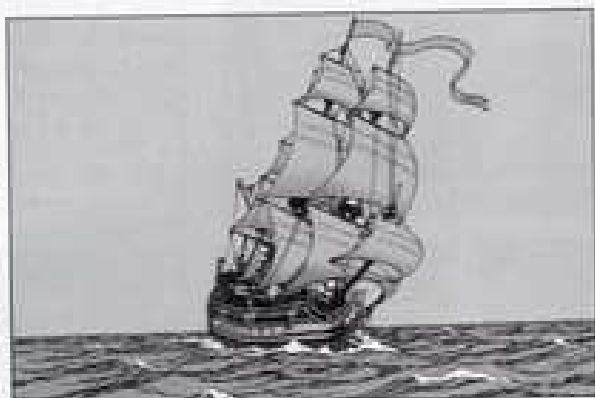
L'œuvre d'Hergé se prête admirablement à une telle approche. Tout d'abord le monde de la mer y est omniprésent, des transatlantiques aux samboucs, des cargos aux balénières, des galiots aux chalutiers, sans oublier le sous-marin du professeur Tournesol. Et puis l'œuvre d'Hergé réunit toutes les générations et le nom de Tintin fait immédiatement rêver.

L'exposition offre au regard de très nombreuses pièces parmi lesquelles des dessins et des modèles de navires du XVIIIe ainsi que des dessins originaux d'Hergé pour qui, faut-il le rappeler, le Musée de la Marine a été l'un des berceaux de son inspiration maritime.

Jacques Deberly



La «Licorne» en haute mer. L'allure générale est bien celle d'une frégate-vaisseau, armée à deux batteries complètes, trois mâts portant basses voiles, huniers et perroquets et naturellement une licorne en figure de proue.



Le modèle de la «Licorne» (Cf le Secret de la Licorne) ayant servi de base pour la reconstitution du modèle ci-contre



à Hergé

Château de Cheverny "Les secrets de Moulinart"



Le château de Cheverny



Tintin à Cheverny

Moulinart c'est Cheverny, un Cheverny en plus petit, amputé de ses deux ailes mais... pas de doute c'est Cheverny. Or ce château appartient au Capitaine Haddock depuis qu'il en a fait l'acquisition à la fin du «Trésor de Raekam le Rouge». Le marin accompagné du fameux reporter Tintin et du professeur Tournesol (qui faisait sa première apparition) était parti au bout du monde pour retrouver le trésor de son aïeul. Revenu bredouille, c'est dans le sous-sol de cette élégante bâtisse qu'il avait finalement découvert la fortune qui

devait lui assurer un confortable avenir. Au travers de l'exposition «Les secrets de Moulinart» Tintin s'installe donc au château de Moulinart, pardon... de Cheverny, où se nouent nombre d'aventures imaginées par Hergé. N'est-ce pas à Moulinart que la Castafiore perd ses bijoux ? Que le professeur Tournesol invente un prototype de télévision couleurs ? Que le Capitaine Haddock voit un miroir tomber en morceaux dans sa salle de bains ? Que Tintin y a si souvent dormi que l'on pourrait dire qu'il y a presque vécu ?

«Les secrets de Moulinart» propose un voyage interactif qui fait revivre les plus amusants épisodes survenus dans cette célèbre demeure : pièces, décors, ambiances, bruitages, collection d'objets et même odeurs ! Pour un «Tintinophile» l'exposition est un événement incontournable ! Attention, le château de Moulinart pardon... de Cheverny dégage aussi un charme authentique et raffiné dû à la richesse et à la densité de son mobilier.

Jacques Deberly



LE SPORT à Saint-Piat



V.T.T. Les Garennes St Piat

Quelle belle journée, le 9 septembre 2001 à Changé (à St Piat) où se déroulait la 3ème manche du championnat régional de V.T.T. et le Trophée des Garennes course V.T.T. unique à St Piat.

On a pu remarquer parmi les coureurs le champion du monde Master 2 V.T.T. 2000, il aime notre circuit : Christophe Jupillat.

Les Garennes ont encore fait très fort sur cette course (comme sur beaucoup d'autres voir la presse).

Les couleurs du Club V.T.T. ont été présentes sur différents podiums.

Cadets : 3^{ème} Lieven Rémy G.S.P.

Juniors : 1^{er} Goudin Rémi G.S.P.

Espoirs : 1^{er} Barbe Frédéric G.S.P.
2^{ème} : Lieven Romain G.S.P.

Séniors : 1^{er} Thimonnier Cyril G.S.P.

Master 1 : 1^{er} Venard J-Marc G.S.P.



Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé à organiser cette compétition. Je ne cite personne de peur d'en oublier (nous étions 53 bénévoles).

Pour les randonneurs V.T.T., le rendez-vous est toujours le dimanche matin à 9 h devant la gare de St Piat, sauf lorsque le club effectue une sortie à l'extérieur.

Toutes nos sorties sont affichées sur un panneau situé devant chez M. Rocher - 15 rue de la Gare à St Piat.

Pour tout autre renseignement : 02 37 32 34 36 après 20 h

Le Président
M. Rocher Bernard

AS Saint Piat Football saison 2001/2002

Malgré les bons résultats de la saison passée, 62ème sur 113 équipes au challenge du meilleur club de jeunes, l'AS Saint Piat ne pourra faire évoluer d'équipes jeunes lors de la saison 2001/2002.

A l'heure des inscriptions les effectifs de chaque catégorie ne nous permettent pas d'engager sérieusement d'équipes en championnat.

Depuis plus de 15 ans, cette situation ne s'était pas présentée et nous avons dû mettre la commission jeune en sommeil pour la saison.

En ce qui concerne les adultes, aucun problème, l'effectif est stabilisé à 25 joueurs et encadrement.

Début du championnat UFOLEP - le dimanche matin - début octobre

Comme chaque année nous passerons pour les traditionnels calendriers en collaboration avec une autre section sportive le V.T.T. Nous vous remercions de votre accueil.

A bientôt

Françoise Simonnet
Président AS Foot

Dates à retenir :

Bal du foot
Soirée
choucroute

Samedi 24 novembre 2001

(soirée privée sur invitation)



L'organisation de la foire à la brocante a été une réussite en juin dernier.

L'Association accueillera en mai 2002 ses amis venus de Bavière. Un week-end de 4 jours du 9 au 12 mai 2002, au cours duquel auront lieu une rencontre sportive, une visite organisée de Paris,

Les amis d'Illeschwang

une soirée privée entre les familles, et une grande soirée de gala.

Date à retenir : organisation de la soirée du Nouvel An - Strictement privée, sur réservation.

Françoise SIMONNET
Présidente "Les Amis d'Illeschwang"

Résumé des dernières activités du Club

8 juin - Le Club a organisé une sortie dans le Loiret. Le matin visite du château de Chamcerolles dédié aux parfums et promenade dans ses jardins Renaissance. A midi déjeuner dans un cadre agréable suivi d'un parcours, en petit train, du magnifique Parc floral de la Source à Orléans. Enfin, balade dans la Serre aux Papillons. Journée appréciée.

3 juillet - Réunion Inter-Clubs organisée par la Croix Rouge de Chartres. A cette occasion un pique-nique a été offert aux participants. L'après-midi, consacré aux jeux, a permis à tous de mieux faire connaissance.

6 septembre - Le Club organise une seconde sortie, cette fois en direction de Fontainebleau. Le matin promenade en train 1900 avec le « Tacot des Lacs ». Déjeuner au restaurant « La Cour des Rois ». L'après-midi, visite libre du magnifique Château de Fontainebleau et de ses jardins. Le programme de cette journée s'est terminé par la visite guidée de la chocolaterie « Confiserie des Lacs », dont la fabrication principale est celle des fameux bonbons aux coquelicots avec, en point d'orgue, une dégustation de la célèbre liqueur aux coquelicots.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de Madame Marie-

Louise Rembert qui a occupé au sein du Club les fonctions de trésorière (1982/1983) et de présidente (1984). Ses obsèques ont eu lieu le mercredi 1er août à Soulairex. Comme à l'accoutumée le Club a offert une composition florale en témoignage de son amitié.

Le bureau

Dates à retenir

19 octobre - Le Club organise son concours de belote annuel doté de multiples récompenses.

18 novembre - Vente annuelle des travaux confectionnés par les membres du Club à petits prix. Venez nombreux !!!



TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT
Tél. 02 37 32 36 31

IDÉES PAYSAGES

Jérôme TRUFFERT

Aménagement et entretien
d'espaces-verts

3 rue des Dolmens
28130 SAINT-PIAT
Tél./Fax : 02 37 32 40 79

E^{ts} ROY

Chemin N° 15
CHANGÉ
28130 SAINT PIAT

Tél. 02 37 18 57 70
Fax. 02 37 23 02 47

Saint-Piat DOSSIER PASSERELLE

Ouf !
...elle est enfin
en place !



Pour qu'elle soit praticable deux escaliers en bois, actuellement en cours de fabrication, lui seront assujettis assurant ainsi l'unité esthétique de l'ensemble de l'ouvrage. Les marches des escaliers seront suffisamment larges et leur hauteur réduite pour permettre un accès confortable à la passerelle proprement dite.



Terre de Beauce



L'Association Terre de Beauce organise tous les étés la visite de plusieurs villages de Beauce. Cette année, St-Piat souhaitant faire connaître son patrimoine s'était proposée. La visite a eu lieu le dimanche 8 juillet dernier.

Quelques 120 personnes se sont donc retrouvées cet après-midi-là devant la mairie vers 14 h 30. Après une brève présentation générale faite par Mme Limeul, M. Brehon a poursuivi en nous faisant une analyse de l'histoire du village : sa quiétude avant la révolution industrielle, puis les changements avec l'arrivée du rail, les guerres avec leurs lots de souffrance, un nouvel essor depuis quelques années...

Il a suffi de traverser la route pour se rendre à l'église où se trouvait notre guide, Mme Courbaron, qui a su attirer le regard et l'attention sur les richesses de cet édifice.

Ensuite, tout le monde s'est rendu à Changé où M. Jugu nous attendait devant le site archéologique. Comme à l'accoutumée, il a expliqué avec passion la vie autour de ces monuments il y a des milliers d'années...

Après 3/4 d'heure de questions-réponses, nous sommes allés à Grogneul. Là encore, les gens étaient émerveillés, tant par l'écoute de l'his-

torique du château que par la visite des jardins avec leur magnifique vue sur la vallée.

En fin d'après-midi, les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié où ils ont pu déguster avec le cidre de Grogneul quelques pâtisseries offertes par la mairie.

Chacun est reparti très heureux de son après-midi à Saint-Piat en se promettant de revenir plus tard et de prendre davantage le temps de flâner dans le village et au bord de la rivière.

Michel Courbaron
Didier Coolen
Geneviève Limeul



FED

ZA des Petites Ruelles
Rue Jean Moulin
28130 Saint-Piat

Tél. : 02 37 32 62 14
Fax : 02 37 32 61 00

RCS Chartres 377 500 913 (93 B 187)

Pour
des fêtes
gourmandes



"Pensez à offrir nos chocolats Maison
présentés dans de jolis coffrets
peints et décorés à la main"

☎ 02 37 32 30 42

Conditions pour les cadeaux d'entreprise

*Sylvia
Coiffure*

16 Place Sadorge
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

Amicale

À la suite de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 14 septembre à Chartainvilliers, un nouveau bureau a été élu :

Président :
Marie-Odile Geneau - Saint-Piat
02 37 32 46 63

Vice-président :
Jeff Wattson - Chartainvilliers
02 37 32 38 31

Trésorière :
Edith Gouin - Chartainvilliers
02 37 32 44 16

Trésorière adjointe :
Françoise Dumas - Saint-Piat
02 37 32 37 01

Secrétaire :
Catherine Ferru - Saint-Piat
02 37 32 39 91

Secrétaire adjointe :
Geneviève Limerel - Saint-Piat
02 37 32 41 02

**N'oubliez pas le Bal Folk
qui aura lieu cette année
le 26 janvier 2002.**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues au sein de notre Association. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et à nous proposer vos idées.

À bientôt

Le Bureau

Cette année, en plus des activités traditionnelles, l'Amicale vous propose une nouvelle activité pour les jeunes et les adultes :

Vitrail - Céramique Poterie

- à Mévoisins le samedi matin de 10 h à 11 h 30
- à Chartainvilliers, le mercredi matin de 10 h à 11 h 30

Coût :
77 euros par trimestre
(505,09 F/trimestre)



Festivités du 14 juillet 2001



La soirée du 13 juillet 2001 a été quelque peu perturbée par les caprices de la météo. Les participants à la retraite aux flambeaux étaient donc beaucoup moins nombreux que les années précédentes pour défiler dans les rues de Saint-Piat.

En revanche les spectateurs étaient bien à Chimay, nouveau cadre choisi pour le feu d'artifice. Admiratifs devant la féerie pyrotechnique, ils ont chaleureusement applaudi le spectacle.

La soirée s'est ensuite terminée fort tard sur la Place de la Liberté à Mévoisins. Nous pouvons remercier les équipes de Saint Piat et Mévoisins qui ont préparé cette soirée.

Le concours de boule reporté au

dimanche 22 juillet a connu une belle affluence. Vingt six doublettes se sont affrontées amicalement permettant à tous les joueurs de disputer quatre parties.

Le classement s'est effectué à la différence des points et a donné les résultats suivants :

- 1) GAUTIER - AUVILLE
- 2) AUBERT - BRULLAIRE
- 3) BERVAS - DELACHAUME
- 4) BONNARD - PONAT

La valeur n'attend pas le nombre des années. Le jeune Morgan Le Noan âgé de sept ans a été le joueur le plus jeune de ce tournoi. Nous lui présentons nos félicitations et nos encouragements pour le futur.

Alain Lebaillie

Le Centre de loisirs de Changé

Vous connaissez tous «Le centre de Changé» sur ses 14 ha de verdure et de plans d'eau.

«Changé» c'est aussi un Syndicat intercommunal (22 communes) dont la structure accueille les enfants pendant les petites et grandes vacances et tous les mercredis (Dossiers d'inscription à retirer en mairie). Elle accueille également les enfants du R.P.I. en garderie matin/soir et pour le déjeuner (pour les inscriptions contacter N. Bailleur

du lundi au vendredi, de 9 h à 10 h au 02 37 32 37 54).

Mais «Changé» c'est aussi un but de promenade le week-end (mini ferme), la possibilité de se détendre à la pêche (cartes à la journée, à l'année, Enduros) - Contacter le gardien sur place - et une salle pour y organiser vos réceptions (Contact : N. Bailleur - Cf ci-dessus).

Michèle Courharon

Patchwork

Mesdames, vous avez envie de vous détendre ?

Venez nous rejoindre à l'atelier patchwork. Inutile de savoir coudre pour réaliser ce qui vous fait plaisir.

Rendez-vous le jeudi de 14 h 30 à 17 h - Salle de réunion à côté de la bibliothèque.

Le repas des anciens

C'était le 22 septembre dernier, le soleil était de la partie. Dès 9 h du matin une équipe de conseillères/conseillers s'activait à dresser les tables. Et puis à 11 h 45 nous avons ouvert les portes de la salle des fêtes pour accueillir nos 70 ans à... bien plus, lors du banquet qui nous réunit tous, à la même époque, chaque année.

Début des festivités par un apéritif. On réserve sa place, on se salue, on discute autour d'un verre et de petites choses à grignoter. Toutes ces dames



sont très élégantes, il convient de le noter.

Puis on prend place à table. Ballet des serveurs. On s'active en cuisine et à la plonge. Joyeuse animation dans la salle : les fourchettes et les langues vont bon train. Tant et si bien que plusieurs ne résistent pas à l'envie de passer derrière le micro (qui est là pour ça, bien entendu) pour en chanter une petite.

Gâteau, champagne, café, pousse-café, musique, danse. L'ambiance est à la fête.

Nous nous sommes séparés vers 13 h.

Non, décidément non, nos «Anciens» ne sont pas sur le point de devenir «vieux» !

Michèle Courharon



▶ ATTENTION

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE,

DEPUIS LE 10 SEPTEMBRE 2001

Mardi : 17 h 00 à 18 h 30

Mercredi : 10 h 00 à 12 h 00

Judi : 17 h 00 à 18 h 30

Samedi : 09 h 30 à 11 h 00

▶ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens doivent se faire recenser en mairie le mois anniversaire de leur seizième année.

▶ SAINT-PIAT- SÉCURITÉ

A St Piat comme partout la vitesse est limitée à 50 km/h voire 45 dans la traversée de Changé. Pour la sécurité de tous respectons simplement le Code de la Route.

Afin de faire ralentir la circulation une étude sera initiée auprès de la DDE pour des aménagements : chicanes, îlots directionnels... Rue des Martels, Rue Robert Poisson, Rue de Dionval...

La signalisation sera refaite après travaux à Changé, et dans le centre du village.

Des plots seront installés rue de la République afin que les voitures ne roulent plus sur les trottoirs, le stationnement sera revu.

▶ SAINT-PIAT ENVIRONNEMENT

Vous avez été nombreux et nombreuses à avoir répondu positivement à notre demande d'entretien des trottoirs et haies. Il reste encore quelques irréductibles qui n'attachent apparemment aucune importance à la sécurité des piétons.

Les espaces non nettoyés le seront aux frais des particuliers concernés.

Par arrêté préfectoral les feux auprès des habitations sont INTERDITS, mais je fais appel au civisme de chacun vis à vis de ses voisins (fenêtres ouvertes, linges, repas à l'extérieur)... Pensez à eux, ils penseront à vous.

Les heures de fonte sont également réglementées et autorisées.

Les jours ouvrables,
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis,
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés,
uniquement de 10 h à 12 h.

Les déchèteries de Pierres et d'Harleville vous accueilleront volontiers pour déposer toutes les herbes, branchages, tailles diverses, feuilles...

Bien vivre dans notre village, c'est bien respecter l'environnement.

Philippe Simmonet

▶ SUZANNE BERNARDIN RETRAITÉE

Après 34 ans de bons et loyaux services, Suzanne Bernardin est désormais retraitée.

Pilier de l'équipe enseignante du RPI, où elle aura passé un quart de siècle, elle ne laisse que de bons souvenirs.

Sa compétence, sa personnalité et sa disponibilité ont été unanimement reconnues et appréciées des enfants, parents, enseignants et élus des 4 communes.

Nos remerciements les plus chaleureux l'accompagnent vers une retraite pleine et heureuse.

